

MALLETTE

Société de  
comptables professionnels agréés

**Point de Rue de Trois-Rivières &  
Nicolet - Yamaska**

États financiers  
Au 31 mars 2019

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux administrateurs de  
**Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska,**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **POINT DE RUE DE TROIS-RIVIÈRES & NICOLET - YAMASKA** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada  
Le 19 juin 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111750

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

#### PRODUITS

Dons	78 003 \$	50 607 \$
Subventions (annexe A)	863 882	914 977
Autres produits (annexe B)	39 002	25 732
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	10 514	11 341
Revenus de la COOP (annexe C)	27 877	2 513
	<b>1 019 278</b>	<b>1 005 170</b>

#### CHARGES

Salaires et charges sociales	680 990	640 628
Arts et culture	-	10 000
Assurances	4 322	5 481
Combustible et électricité	14 375	15 271
Dépannage alimentaire et frais d'intervention	25 000	42 821
Dépenses de la COOP (annexe C)	87 579	16 717
Déplacements	39 597	36 522
Entretien et réparations	29 574	52 074
Formation	(6 281)	26 249
Fournitures de bureau et papeterie	11 049	14 139
Fournitures et nourriture provenant de dons en nature	33 003	32 804
Intérêts et frais bancaires	2 127	3 456
Intérêts sur la dette à long terme	5 920	5 520
Loyer	944	1 114
Projet Ayiti	9 630	13 975
Représentation	8 105	6 023
Services professionnels	35 352	21 621
Taxes et permis	7 143	6 637
Télécommunications	21 026	17 690
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	1 253	-
Amortissement des immobilisations corporelles	22 355	24 930
	<b>1 033 063</b>	<b>993 672</b>

#### EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(13 785) \$ 11 498 \$

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	87 756 \$	(53 235) \$	34 521 \$	23 023 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(13 094)	(691)	(13 785)	11 498
Acquisitions d'immobilisations corporelles	151 928	(151 928)	-	-
Obtention de financement	(85 551)	85 551	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme afférente aux immobilisations corporelles	8 324	(8 324)	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	149 363 \$	(128 627) \$	20 736 \$	34 521 \$

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

---

### BILAN

Au 31 mars

2019

2018

---

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	12 785 \$	8 722 \$
Créances (note 3)	88 708	12 746
Avance à un organisme sans but lucratif afférente aux immobilisations corporelles	-	42 074
Avances à un particulier, sans intérêts	-	5 930
Stocks	800	15 888
Frais payés d'avance	2 831	2 732

---

105 124 88 092

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

---

451 995 323 675

---

557 119 \$ 411 767 \$

---

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### BILAN (suite)

Au 31 mars

2019

2018

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 5)	8 248 \$	3 566 \$
Dettes de fonctionnement (note 6)	72 394	46 076
Sommes dues à des particuliers, sans intérêts	35 000	-
Apports reportés (note 7)	118 109	91 685
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	5 552	8 105
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 8)	82 118	-

321 421 149 432

#### DETTE À LONG TERME (note 8)

- 2 338

#### APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)

214 962 225 476

536 383 377 246

### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	149 363	87 756
Non affecté	(128 627)	(53 235)

20 736 34 521

557 119 \$ 411 767 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(13 785) \$	11 498 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 355	24 930
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(10 514)	(11 341)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	1 253	-
	(691)	25 087
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(75 962)	27 638
Avance à un organisme sans but lucratif afférente aux immobilisations corporelles	42 074	(42 074)
Avances à un particulier	5 930	(5 930)
Stocks	15 088	(15 888)
Frais payés d'avance	(99)	-
Dettes de fonctionnement	26 318	(4 483)
Apports reportés	26 424	10 685
	39 082	(4 965)

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Avance d'un organisme sans but lucratif	-	42 074
Acquisition d'immobilisations corporelles	(151 928)	(9 508)
	(151 928)	32 566

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	4 682	(29 254)
Variation des sommes dues à des particuliers	35 000	(5 395)
Obtention de financement supplémentaire	85 551	-
Remboursement de la dette à long terme	(8 324)	(8 307)
	116 909	(42 956)

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	4 063	(15 355)
ENCAISSE, début de l'exercice	8 722	24 077
<b>ENCAISSE, fin de l'exercice</b>	<b>12 785 \$</b>	<b>8 722 \$</b>



# Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fournit des services de première ligne aux personnes en situation de rupture sociale. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de la COOP et les contrats de services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

#### Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

#### Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, de biens et services de plusieurs bénévoles et partenaires. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces biens et services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

# Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Bâtisse	4 %
Aménagement extérieur	20 %
Équipement de cuisine	20 %
Équipement de photo	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel divers	20 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des services, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

#### 3. CRÉANCES

	2019	2018
Subventions à recevoir	82 359 \$	8 950 \$
Taxes à la consommation	5 924	3 125
Avances à des particuliers, sans intérêts	425	671
	<b>88 708 \$</b>	<b>12 746 \$</b>

#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	25 140 \$	- \$	25 140 \$	13 500 \$
Bâtisse	591 012	222 902	368 110	264 392
Aménagement extérieur	13 213	7 121	6 092	5 150
Équipement de cuisine	31 062	19 201	11 861	13 690
Équipement de photo	18 411	12 442	5 969	7 461
Équipement informatique	85 084	60 528	24 556	12 272
Matériel divers	12 322	6 569	5 753	3 295
Matériel roulant	1 554	971	583	295
Mobilier de bureau	29 048	25 117	3 931	3 620
	<b>806 846 \$</b>	<b>354 851 \$</b>	<b>451 995 \$</b>	<b>323 675 \$</b>

Au cours de l'exercice, l'Organisme a radié de l'aménagement extérieur devenu désuet.

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

#### 5. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 9,95 % et sans date de renouvellement.

L'emprunt bancaire ne comporte aucune garantie.

#### 6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Comptes fournisseurs	34 337 \$	7 295 \$
Salaires et vacances courus	8 252	8 199
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	23 805	24 582
Frais courus	6 000	6 000
	<b>72 394 \$</b>	<b>46 076 \$</b>

#### 7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2019	2018
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	91 685 \$	81 000 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(160 393)	(216 823)
Montants reçus au cours de l'exercice	186 817	227 508
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>118 109 \$</b>	<b>91 685 \$</b>

#### Composition :

Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Mauricie-et-Centre-du-Québec	35 000 \$	-
Contrat de services - Premières Nations	2 044	-
Gouvernement du Québec	29 715	49 185
Ville de Nicolet	5 100	5 000
Ville de Trois-Rivières	37 500	37 500
Centraide	8 750	-
	<b>118 109 \$</b>	<b>91 685 \$</b>

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

#### 8. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et la bâtisse d'une valeur nette comptable de 268 356 \$, remboursable par versements mensuels de 489 \$ incluant capital et intérêts au taux de 7,88 %, échéant en février 2020, renouvelable en octobre 2019	5 175 \$	10 443 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et la bâtisse d'une valeur nette comptable de 124 925 \$, remboursable par versements mensuels de 706 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,11 %, échéant en juillet 2034, renouvelable en octobre 2019	82 495	-
	87 670	10 443
Portion échéant au cours du prochain exercice	5 552	8 105
Portion renouvelable au cours du prochain exercice	82 118	-
	- \$	2 338 \$

Les remboursements en capital estimatifs et autres éléments de la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

	Versements contractuels	Portion à être refinancée	Total
2020 -	5 552 \$	82 118 \$	87 670 \$

#### 9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition du terrain et de la bâtisse ainsi que d'équipement de cuisine et informatique.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>225 476 \$</b>	236 817 \$
Montants amortis dans les résultats	(10 514)	(11 341)
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>214 962 \$</b>	225 476 \$

# Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

---

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances.

#### Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à son emprunt bancaire, à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

### 11. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

#### A - SUBVENTIONS

Centraide	26 250 \$	35 000 \$
Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Mauricie Centre-du-Québec		
PSOC	288 516	296 693
Entente spécifique	29 464	29 000
Santé publique (prévention des surdoses)	24 000	-
Santé publique (projet TAC)	10 000	20 000
Culture 3R	-	10 000
Gouvernement du Canada		
Placement Carrière Été	15 645	14 457
SPLI	300 628	259 524
Fonds d'Aide des Bingos de Trois-Rivières	9 000	10 000
Gouvernement du Québec		
Emploi-Québec	-	11 562
Ministère de la famille	16 057	18 503
Ministère de la Sécurité Publique	54 898	115 320
Priorités enfants	19 324	19 918
Ville de Nicolet	20 100	25 000
Ville de Trois-Rivières	50 000	50 000
	<b>863 882 \$</b>	<b>914 977 \$</b>

#### B - AUTRES PRODUITS

Activités de financement	8 848 \$	5 197 \$
Contrats de services - Premières Nations	12 516	10 483
Formation	210	444
Intérêts	180	527
Ministère de la Justice	14 550	9 081
Recherche	2 698	-
	<b>39 002 \$</b>	<b>25 732 \$</b>

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

---

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

---

### C - ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES DE LA COOP

#### REVENUS DE LA COOP

Contrats de services professionnels	13 754 \$	- \$
Journal «La Galère»	1 670	2 513
Productions culturelles	5 718	-
Production d'objets artistiques	6 735	-
	<hr/>	
	27 877	2 513

---

#### DÉPENSES DE LA COOP

Activités inclusion sociale	2 896	-
Contrats de services professionnels	14 849	-
Journal «La Galère»	34 050	16 717
Production d'objets artistique	1 786	-
Production de matériel promotionnel	4 328	-
Productions culturelles	29 670	-
	<hr/>	
	87 579	16 717

---

INSUFFISANCE	(59 702) \$	(14 204) \$
--------------	-------------	-------------

---